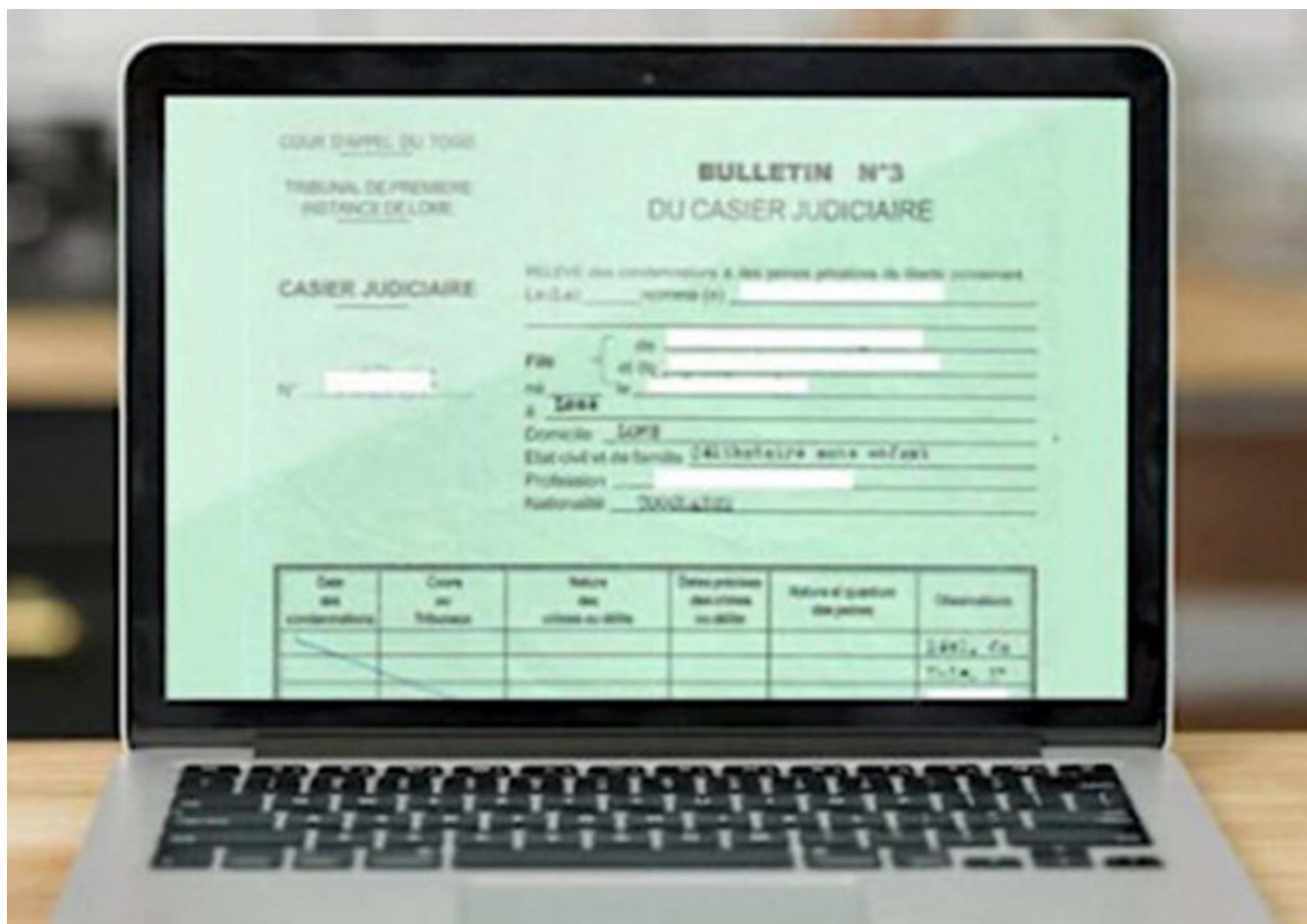


# Togo: Obtenir son casier judiciaire en ligne en 5 étapes



Il est désormais possible pour les Togolais résidant sur le territoire ou dans la diaspora d'obtenir leur casier judiciaire en ligne. La plateforme du casier judiciaire automatisé a été lancée en début de semaine par le [Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé](#). La demande se fait en 5 étapes.

Pour les autorités togolaises, l'opérationnalisation de cette plateforme est la concrétisation de la volonté de digitaliser les principaux services publics.

La digitalisation du casier judiciaire présente de nombreux avantages. On cite notamment le gain de temps, la suppression

des longues distances que parcouraient les demandeurs résidant loin de leur fief natal y compris une suppression des risques encourus durant le trajet.

Pour la ministre de l'économie numérique, Cina Lawson cette innovation permet de rapprocher les citoyens de l'administration publique et de mieux les servir.

« La digitalisation du casier judiciaire est de nature à donner une nouvelle impulsion au principe du rapprochement entre la justice et le citoyen », a insisté pour sa part Pius Kokouvi Agbétomey, le Garde des Sceaux, ministre de la justice.

Désormais, depuis un ordinateur ou un smartphone, tout citoyen résident sur le sol togolais ou à l'étranger peut faire une demande et obtenir l'extrait de son casier judiciaire.

## **La procédure d'obtention du casier judiciaire**

1. Se rendre sur le site <https://casierjudiciaire.gouv.tg/>
2. Le demandeur doit joindre sa pièce justificative
3. Renseigner son identité
4. Indiquer son contact et procéder à une confirmation
5. Payer les frais de la demande qui s'élèvent à 500 FCFA.

Le délai de la délivrance du casier judiciaire après une demande est de 48 heures maximum.

Précisons que la plateforme est connectée au fichier national des condamnations pour une vérification minutieuse du statut pénal du demandeur.